



## Demande de conseil pour une séparation ou un divorce

Par **philippe**, le **19/11/2009** à **18:52**

Bonsoir,  
Avec mon épouse nous souhaitons nous séparer.  
Nous sommes mariés sous le régime de la communauté.

Je reste dans la maison, elle prend un appart.  
Notre fils 12ans fera moitier/moitier.  
Je paierai l'ensemble de ses besoins.

Maison, capital restant du 65500€  
Aucun autre emprunt.  
Je continue de payer les emprunts jusqu'au terme.

Valeur de la maison 150000€

Nous avons qu'une voiture valeur actuelle 14000€ (pour moi)  
Nous avons commandé une autre voiture neuve. Paiement comptant 14000€ (pour elle).

Je lui dois évidemment de l'argent par rapport à la maison.

Je pense lui devoir  $(150000-65500)/2=42250€$   
est-ce bon?

Etant donné que j'ai déjà les emprunts à rembourser puis-je envisager de lui rembourser

après l'arrêt de mon premier emprunt en avril 2015 dans la mesure ou elle est d'accord?

Nous n'avons jamais eu de compte en commun.

Tous les emprunts étaient prélevés sur mon compte, je gagne 40000€/an et elle 10000€/an.  
Est-ce que cela change quelquechose dans le calcul?

Doit-on divorcer obligatoirement pour quelle puisse prétendre à des aides aux logement et autres ou le statut "séparé" est suffisant?

Important: avec mon épouse nous sommes d'accord sur l'ensemble des points.

Si divorce par consentement mutuel, pouvez-vous me donner le coût théorique?

Même question pour le statut "séparé".

Merci beaucoup de votre aide.

Cordialement